

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la SEINE-MARITIME  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du vendredi 24 septembre 2021

| Nombre de Membres<br>afférents au<br>Conseil Municipal | Nombre de Membres<br>présents | Nombre de Membres<br>présents ou représentés<br>qui ont pris part<br>à la délibération |
|--|-------------------------------|--|
| 19   | 15                            | 19   |

Date de la convocation : 20 septembre 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 20 septembre 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le vingt-quatre septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 20 septembre 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

**Présents** : Madame BOULIER Claude, Madame BUQUET Jessica, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame GUERZA Sylvie, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Eric.

**Absents excusés** :

Monsieur DELAMARE Dominique a donné pouvoir à Madame LELIÈVRE Josiane.

Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.

Madame PATENOTTE Isabelle a donné pouvoir à Madame LECOQ Annie.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Monsieur POTHÉRAT Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

**2021/68 – DEMANDE D'ÉTUDE GRATUITE AU SDE 76 POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AU SEIN DU PARC DES TULIPIERS**

Le Maire propose au Conseil municipal de demander une étude gratuite au SDE 76 pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques au sein du parc des Tulipiers.  
Le Conseil municipal est invité à délibérer.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, CHARGE Madame le Maire de faire la demande auprès du SDE 76.**

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération  
Le 29 septembre 2021